

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE POLICE DU 14 NOVEMBRE 2023

PRESENTS : M. BASTIN, Bourgmestre-Président ; Mrs. BODLET, BULTOT, EVRARD, PIETTE, Bourgmestres, MM. ADNET-BECKER, BESOHE, BOUSSIFET, COX, DE RYCKE, DETAILLE, DUMONT, LALOUX, PERIN de JACO, ROSIERE, VERMER, VINCKE, Conseillers, M. DEHON, Chef de corps, et M. ROCHETTE, secrétaire.

EXCUSES : Mrs DEWEZ et JOUAN, Conseillers.

LE CONSEIL DE POLICE STATUANT EN SEANCE PUBLIQUE A :

1. à l'unanimité, approuvé le procès-verbal de la séance du 05 septembre 2023.
2. été informé que les comptes budgétaires 2022 et la modification budgétaire n° 02-2023 ont été approuvés par les arrêtés du Gouverneur du 12/10/23 et du 19/10/23.
3. été informé que le Collège de police, en sa séance du 20 octobre 2023, a décidé de recruter et de nommer Mme V. CHERMANNE à la fonction d'assistante administrative CALog Niv C membre Dir PLIF.
4. décidé, à l'unanimité, de publier via le cycle de mobilité 2023/05, un emploi d'inspecteur membre Dir Intervention, avec mise en place au 01/05/2024. Le mode de sélection sera le recueil de l'avis du Chef de Corps.
5. décidé, à l'unanimité, de publier via le cycle de mobilité 2023/05, un emploi spécialisé d'inspecteur principal enquêteur membre de la Dir Judiciaire, avec mise en place au 01/07/2024. Le brevet judiciaire donne une priorité pour le recrutement. Le mode de sélection sera l'interview par le Chef de Corps.
6. décidé, à l'unanimité, d'autoriser l'évacuation, en respectant les consignes de sécurité, via les filières ad hoc, du matériel repris ci-après ainsi que son retrait de l'inventaire de la zone de police :

27 radios MOTOROLA, 10 GSM, 3 téléphones mobiles, 1 appareil photo.

LE PRESIDENT PRONONCE LE HUIS CLOS, LE PUBLIC EVACUE LA SALLE LE CONSEIL DE POLICE, STATUANT A HUIS CLOS, A :

1. entendu M. DASSONVILLE, candidat au mandat de Chef de Corps, exposer son parcours professionnel et ses motivations.
décidé, à l'unanimité, de charger le président de recueillir les avis motivés du Procureur général près de la Cour d'Appel de Liège et du Gouverneur de la Province de Namur et d'envoyer à cet effet l'acte de candidature du CDP DASSONVILLE ainsi que la proposition motivée de la commission de sélection.
2. décidé, à l'unanimité, de ratifier la décision du Collège de police du 20/10/23 constatant l'inaptitude définitive au service de l'INP Christel BUCHET et l'autorisant à faire valoir ses droits à la pension à la date du 01/10/2023.
3. décidé, à l'unanimité, d'autoriser l'INP Thierry HUBERT à faire valoir ses droits à la pension à la date du 01/02/2024.
4. décidé, à l'unanimité,
 - de prolonger le contrat à durée déterminée (32 hrs/semaine) de Mme TUSSET Victoria pour une durée de six mois, à partir du 01/01/2024 ;
 - de charger le Chef de Corps de réévaluer la situation au début du mois de juin 2024 quant à la suite à donner à ce contrat.

5. décidé, à l'unanimité :
- 5.1 de reconnaître à Mme X, membre du personnel, à la suite de l'accident du travail du 30/05/2022, une invalidité permanente de 2% et de lui attribuer une rente viagère.
- 5.2 que l'accident du travail du 05/10/2022 survenu à M. Y, membre du personnel, est consolidé le 19/06/23 sans incapacité permanente ;

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance.

PAR LE CONSEIL :

**Le Secrétaire,
F. ROCHETTE.**

**Le Président,
Ch BASTIN.**